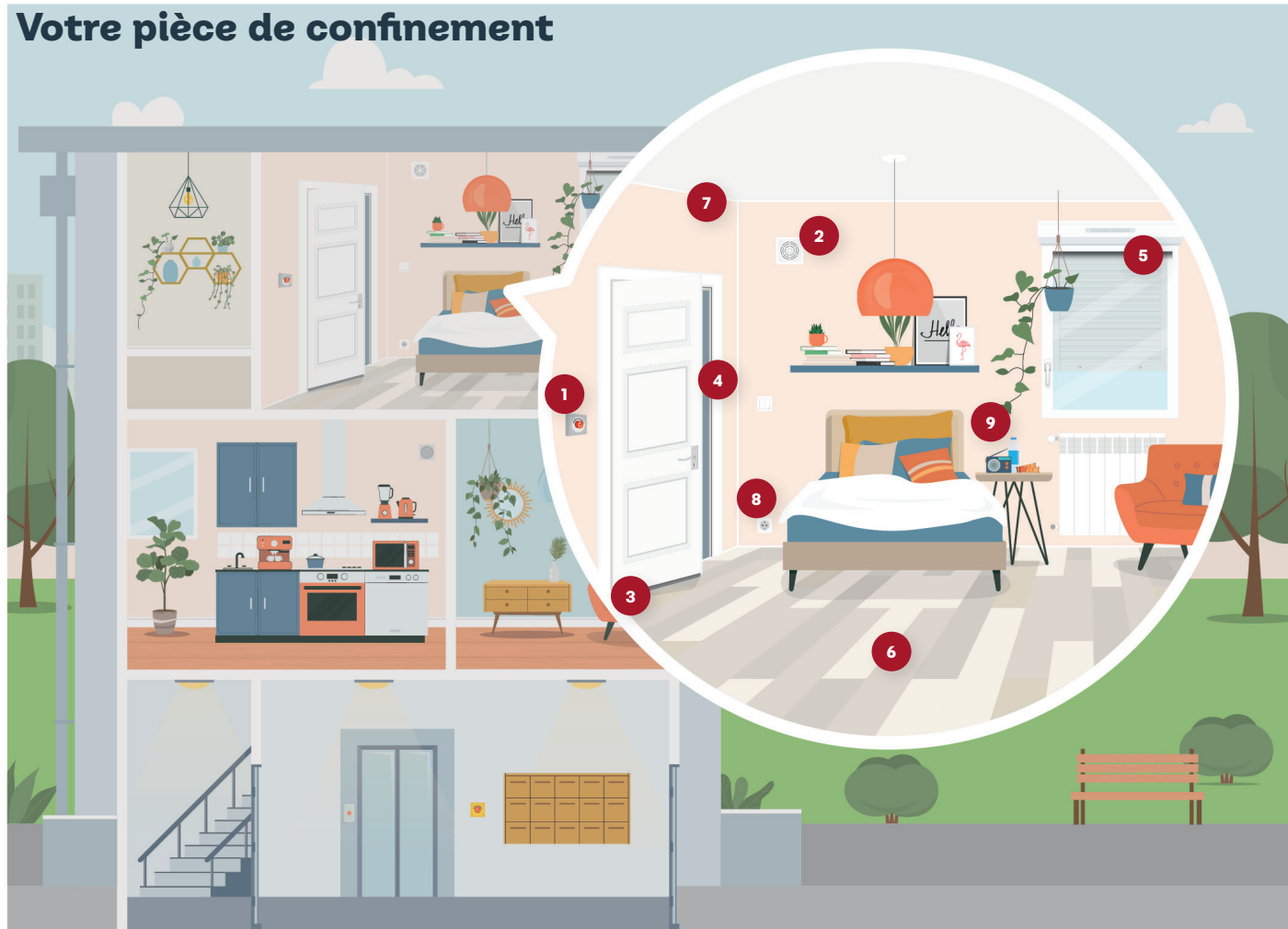


Information

Plan de prévention des risques technologiques - PPRT

Cette fiche présente les installations de votre pièce de confinement*. Vous retrouverez également comment veiller à l'entretien de ces équipements

Votre pièce de confinement



Il est important de bien **veiller à l'entretien des équipements de votre pièce de confinement pour assurer votre sécurité** en cas d'accident technologique. Vous devrez vérifier régulièrement qu'ils sont en bon état.

- | | | |
|--|--|---|
| 1 Bouton d'arrêt de la VMC. Actionner en cas d'accident afin de fermer l'entrée d'air. | 5 Étanchéité à l'air de la menuiserie extérieure (y compris en périphérie), et grille d'entrée d'air obturable sur la menuiserie. | 8 Joints mastic assurant une étanchéité à l'air au niveau des prises électriques, interrupteurs et tuyauteries de chauffage / sanitaires traversantes de parois - afin d'éviter les infiltrations d'air en cas d'accident toxique. |
| 2 VMC - Vérifier régulièrement son bon fonctionnement. | 6 Revêtement de sol étanche à l'air - Vérifier régulièrement que le sol ne soit pas déchiré ou décollé le long des plinthes. | 9 Radio, eau en bouteille et en-cas à prévoir dans la pièce de confinement. |
| 3 Barre de seuil - Ne jamais la retirer. | 7 Joints mastic assurant une étanchéité à l'air au niveau des liaisons plancher-mur et mur-plafond. | |
| 4 Joints périphériques de la porte d'accès à la pièce, assurant une étanchéité à l'air - Ne jamais les retirer. | | |

* La configuration de votre logement peut être légèrement différente. Par exemple, l'interrupteur « Marche / Arrêt » et la bouche de la VMC peuvent se situer dans une pièce autre que la pièce de confinement .

En cas d'alerte

Si votre résidence est équipée d'un système de ventilation collectif, celui-ci devra être arrêté par l'une des personnes responsables de ce dispositif. Ce dispositif d'arrêt d'urgence sera présent dans les parties communes.

Si le logement est équipé d'une ventilation individuelle, vous devez alors actionner le bouton d'arrêt de la ventilation.

- 1.** Dès le début de l'alerte, enfermez-vous et fermez toutes les portes et fenêtres.
Dirigez-vous vers votre pièce de confinement.
- 2.** Une fois à l'intérieur de votre pièce de confinement, fermez la porte de cette pièce et obturez l'aération située sur les menuiseries des fenêtres.
- 3.** Allumez le poste radio sur la fréquence locale pour suivre les indications et adopter les bons comportements. Évitez de téléphoner, pour laisser les lignes accessibles aux services de secours.
- 4.** Si vous sentez des picotements, placez un linge humide contre votre visage et respirez au travers.
- 5.** À la fin de l'alerte, vous pouvez sortir de la pièce. Aérez et remettez en service la ventilation.

À noter

Il est important de veiller à l'étanchéité de cette pièce.

Pour votre sécurité, **contactez Alpes Isère Habitat en cas d'usure et détérioration des équipements** décrit précédemment.

Il vous suffit de vous connecter à votre espace personnel sur alpesishabitat.fr, et de nous adresser un e-mail.